

PROGRAMME DE FORMATION

LA PREVENTION DES RISQUES LIES AU TRAVAIL EN HAUTEUR

Public cible

Personnel amené à réaliser des interventions en hauteur

Prérequis :

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.
Absence de contre-indication médicale aux travaux en hauteur.

Objectif :

Rendre les stagiaires capables de réaliser des travaux en hauteur en toute sécurité

Programme

A la fin de la formation, chaque stagiaire sera capable de :

➤ **Partie théorique**

IDENTIFIER les conséquences des accidents du travail en hauteur

Les accidents du travail et situation de l'entreprise,

Nature des différentes interventions des participants,

Définition du risque,

Notion de protection collective et de protection individuelle

Responsabilité en matière d'accident du travail.

ENUMERER les principaux aspects de la réglementation concernant le travail en hauteur :

Décret 2004-924 du 01^{er} septembre 2004

Circulaire du 27 juin 2005

Recommandation CNAMTS R430 du 24 avril 2007 et R431 du 7 juin 2007

CITER les critères de choix et modalités de mise en œuvre des dispositifs de protection collective

Aménagement des lieux de travail – moyens d'accès en hauteur (plan de travail, garde-corps, échelle crinoline, filet, plate-forme élévatrice mobiles de personnes.

CITER les critères de choix et modalités de mise en œuvre d'un équipement de protection individuelle

Conformité du matériel

Conditions préalables au recours à un équipement de protection individuelle

Etude des risques, interaction avec l'environnement

Choix du système antichute en adéquation avec le poste de travail

Conséquence d'une chute avec un harnais (force de choc, facteur de chute, effet pendulaire et tirant d'air) et organisation de secours

Composants d'un système d'arrêt de chutes : le harnais, les systèmes de liaison, les connecteurs

Les différentes classes d'ancrages (provisoires, transportables, à demeure)

Règles de base de mise en œuvre d'un EPI antichute (vérification, contrôle, entretien et formation des utilisateurs)

Partie pratique (Sur site aménagé d'AFC)

MISE EN OEUVRE et examen de cas concrets

Présentation et découverte du matériel de sécurité antichute
Vérification préalable par contrôle visuel et tactile des EPI
Réglage du harnais et mise en œuvre des systèmes de liaison,
Réalisation de nœuds,
Réalisation de points d'ancrages temporaires de déplacements et de mise en sécurité du poste de travail en hauteur sur équipements concernés,
Intervention sur toiture-terrasse, pylône et passerelle en situation de connexion permanente,
Méthodologie et exercices pratiques pour l'évacuation de personnel.

Moyens pédagogiques :

Exposés, exercices pratiques, EPI utilisés par les participants...

Méthodes pédagogiques

- Test et évaluations selon le référentiel INRS
- Support de cours **formation**
- Délivrance d'un visa d'aptitude

Les exercices pratiques Sur site aménagé d'AFC au Lamentin (Échelle à crinoline, ligne de Vie, Garde corps et aire d'évacuation) ...

Durée : 07 heures - 01 journée

Effectif de chaque session : De 5 participants min. à 08 participants max.

Périodicité du recyclage : Tous les 5 ans.

Délai d'accès : entre 15 et 20 jours

Tarifs : * **INTRA** nous consulter (groupe de 08) - * **INTER** : 250,00€ / Stagiaire

Accessibilité : Nos salles de cours ne permettent pas d'accueillir les personnes en situation de handicap.

Merci de contacter notre secrétariat pour une proposition adaptée.

Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

